

Arts Lettres Langues à finalité recherche et professionnelle Mention Arts du spectacle Spécialité Cinéma & Audiovisuel

RNCP12663 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	MASTER — Master
Code(s) NSF	134, 130
Code(s) ROME	L1304, L1302, E1202, L1505
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Université Paul Valéry - Montpellier 3

<http://www.univ-montp3.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Ce programme a pour objectif de former des spécialistes en arts du spectacle, professionnels de la pratique capable de : participer, concevoir, gérer et mettre en œuvre des projets dans les domaines des arts des spectacles :

- Produire un film : création, réalisation, montage financier, technique, humain et artistique ;
- Évaluer et mettre en œuvre un projet : analyse des aspects esthétiques, techniques et culturels des œuvres sonores, visuelles ou audiovisuelles, étude de faisabilité, planification, choix et mise en œuvre des moyens de production (décors et lieux de production et de réalisation, personnels techniques, contrats relatifs aux droits d'auteur, à l'engagement des personnels, aux assurances, à la mise à disposition des matériels et des lieux de production, autorisations et déclarations auprès des organismes spécialisés).
- Planifier et organiser financièrement le projet : budget de production, comptabilité ;
- Organiser une réalisation (représenter la production sur le plan juridique, financier et logistique / assurer le suivi de la production sur le plan organisationnel, logistique, budgétaire, contractuel, et juridique / opérer le suivi budgétaire et le contrôle des écarts-prévisions, assurer la gestion de la trésorerie / faire respecter les engagements contractuels, les réglementations et suivre les contentieux / animer et coordonner l'équipe, le bureau de production et le groupe de travail / gérer les conflits, régler les compromis ou trouver le consensus.
- Gérer la post-production (assurer la promotion du produit, participer à l'élaboration de la campagne, faciliter les relations avec les médias, organiser la présentation du commanditaire / assurer l'exploitation et la pérennité du produit, s'assurer de l'archivage et de la conservation des originaux, organiser la billetterie dans le cas des spectacles vivants).
- Entretenir et gérer (définir les conditions de maintenance de la structure en utilisant les outils et méthodes de gestion appropriés (notamment informatiques) / calculer les coûts de la structure / assurer le suivi des obligations juridiques, comptables, fiscales et sociales/ participer à l'élaboration de la politique commerciale et de la communication).

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Connaissances acquises en : histoire de l'art, esthétique, analyse critique, littérature, théories de la pratique

artistique, réalisations artistiques audiovisuelles, économie et sociologie du spectacle, politiques culturelles et techniques de production, gestion, droit, communication.

Compétences ou capacités attestées :

- Maîtrise des savoirs fondamentaux en réalisation audiovisuelle ;
- Maîtrise de la pratique audiovisuelle (réalisations, scénarios, etc).
- Conduite de projets ;
- Acquisition d'une culture et d'une pratique artistique de haut niveau (réalisations, mise en scène, etc).
- Maîtrise de l'expression écrite et orale ;
- Facultés d'analyse et de jugement critique ;
- Créativité, innovation et esprit de synthèse ;
- Maîtrise des savoirs fondamentaux en recherche et recherche appliquées ;
- Capacités rédactionnelles (rédaction de textes, de scripts, dossiers dramaturgiques, publications, communications en colloque,...) ;
- Connaissance des réseaux de publication et de diffusion des résultats de recherche et productions artistiques ;

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Secteurs de la création artistique, de la diffusion, de l'administration et de la production artistique ou culturelle

Plus précisément, les issues envisagées après le Master 2 Recherche sont :

- les emplois spécialisés culturels,
- les carrières artistiques,
- les métiers de la production.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Métiers du cinéma, de l'audiovisuel et du multimédia

Métiers du secteur culturel des collectivités.

Pour le parcours Métiers de Production Cinéma et Audiovisuel : Producteur, directeur de production (cinéma), chargé de production (audiovisuel), assistant de production, secrétaire de production, administrateur de production, directeur de studio. La Région Languedoc-Roussillon met en place un partenariat avec le CNC pour développer localement le secteur audiovisuel.

Autre issue possible : enseignement supérieur et recherche après poursuite d'études en doctorat et soutenance d'une thèse.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Réglementation du spectacle vivant pour les Licences d'Entrepreneurs de spectacle, les Conventions collectives, la réglementation des Compagnies, les agréments d'Enseignements professionnels ou dans les pratiques de loisirs, etc..

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très faible (1/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 343 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+2 (DUT, BTS, Deug ou équivalent) en communication et information (16 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	F2X30 — Ouvriers, techniciens et agents de maîtrise de l'imprimerie · tension 4/5 (Élevée) U1X80 — Professionnels des spectacles · tension 1/5 (Très faible)

Projets de recrutement (BMO 2026)	30 162
Jugés difficiles à recruter	12 %
Emplois saisonniers	30 %
Familles professionnelles (FAP)	F2X30 — Ouvriers, techniciens et agents de maîtrise de l'imprimerie U1X80 — Professionnels des spectacles

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

2/3 Enseignants-chercheurs, 1/3 Professionnels.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Idem

COMPOSITION DU JURY — CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Possible pour partie du diplôme par VES ou VAP

COMPOSITION DU JURY — VAE

Enseignants-chercheurs et professionnels

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Université Paul Valéry
DRAC Languedoc-Roussillon
Ministère de la culture

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/12663/>